



SOMMAIRE

Le Mot du Maire
1ère Assemblée
citoyenne
Actualités APEAI
Agenda des
associations
Stop aux déjections
canines
Informations
Médiathèque
Municipale
Jeux des 8 erreurs
Nouvelles du RPI
Pôle Jeunesse
Recettes du mois
Coordonnées utiles
Calendrier du mois

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Elsa Guingan
Véronique Parenti
Florence Villardi
Maryline Feuillerat
Geoffrey Zorzi

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Le droit de vote garantit la libre expression des citoyens



Les élections présidentielles approchent ! Elles auront lieu les 10 et 24 avril
Pour vous inscrire sur les listes électorales,
vous avez **jusqu'au mercredi 2 mars** pour le faire en ligne et **jusqu'au
vendredi 4 mars** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.
Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.



Une grand-mère porte en elle les quatre saisons Le printemps pour aimer toujours, l'été pour rayonner près de nous, l'automne pour apprécier les couleurs de la vie et l'hiver pour le feu qu'elle anime.

Le Mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

La décrue de la cinquième vague de l'épidémie se poursuit dans notre pays, le nombre de décès et d'admissions à l'hôpital diminue. Depuis le début de cette pandémie il y a deux ans 138 135 victimes ont été recensées en France.

Des mesures d'assouplissement des restrictions sanitaires sont entrées en vigueur le lundi 28 février : le masque n'est plus obligatoire dans les lieux exigeants un passe vaccinal ; il ne sera donc plus imposé dans les musées, les cinémas, les restaurants.

Il restera obligatoire dans les entreprises, dans les magasins, les administrations, les services publics, et les transports. Un seul test est nécessaire deux jours après avoir été déclaré cas contact pour les personnes vaccinées. Le protocole est abaissé au niveau 2 dans les écoles ce qui permettra aux élèves d'enlever le masque pendant la récréation et autorisera le brassage entre les élèves du même niveau. Toutefois le port du masque restera obligatoire à l'intérieur pour les personnels et les élèves de 6 ans et plus. Un enfant déclaré cas contact ne devra faire qu'un seul test de dépistage 2 jours après et avant de pouvoir revenir en classe s'il est négatif.

L'espoir que la situation continue de s'améliorer est dans tous les esprits. Toutes et tous aspirons à vivre le plus normalement possible. Pour autant la pandémie n'est pas terminée nous devons rester mobilisés, continuer de respecter les gestes barrières .Soyez prudents.

Dans la commune les travaux de l'élargissement de la route de Saint-Martory ont repris. Les riverains seront invités vers la fin Mars pour évoquer la sécurité pour les piétons, pour les véhicules ainsi que les problèmes de vitesse. L'objectif étant de faire des propositions pour améliorer le quotidien et la sécurité de nos concitoyens.

L'aménagement urbain et la réfection de la chaussée Rue des Papetiers seront terminés vers la mi-Mars avec la création d'espaces de stationnement. Les arrêts seront autorisés mais le stationnement sera interdit entre la place Victor Bonzom et la rue qui va à l'espace Lacroix.

Les riverains sont invités à une réunion le MERCREDI 9 MARS à 18 h à la mairie.

Les travaux de réfection de l'ancienne boulangerie pour l'installation de l'épicerie citoyenne avancent et doivent se terminer en Avril.

La réfection du toit du nouveau boulodrome va débuter ; le bac acier remplacera les tuiles puis nous procéderons à la mise aux normes de l'installation électrique.

Le vote du budget 2022 interviendra en Conseil Municipal fin Mars /début Avril.

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le SAMEDI 19 Mars à

11 h 30 à la stèle du Pré Commun. Je vous invite à participer nombreux à cette cérémonie pour faire vivre le devoir de mémoire, rendre hommage à tous les morts civils et militaires de cette guerre coloniale.

La guerre déclenchée en Ukraine par Vladimir Poutine nous rappelle combien la paix est fragile, combien la paix est un combat de tous les instants !

Je vous invite à prendre connaissance de mon intervention lors du rassemblement du DIMANCHE 27 FÉVRIER à Mazères. L'immédiat c'est l'urgence humanitaire qui doit s'organiser, nous devons être solidaires, multiplier les aides alimentaires, vêtements, besoins sanitaire et médicaux, organiser l'accueil des civils ukrainiens qui fuient les bombardements. J'invite tous les citoyens, les pacifistes, les humanistes, les démocrates à une rencontre le LUNDI 7 MARS à 18 H à la mairie pour constituer un comité de soutien et de solidarité pour la paix et prendre des initiatives solidaires.

Bien à vous !

Le Maire
Jean-Claude Dougnac

COMITE DES FETES : Assemblée Générale

Après la pandémie, nous avons l'ambition de relancer les animations et le Comité des Fêtes, constituer un Comité des Fêtes intergénérationnel pour animer le village !

« La principale motivation des personnes qui rejoignent une association à titre bénévole est l'envie d'être utile et d'agir pour les autres. Effectivement, en devenant bénévole, on donne du sens à sa vie, car on s'engage pour une cause qui nous tient à cœur. Mais, plus que tout, on est plus heureux. »

Tu as envie de donner du sens à ta vie en t'investissant dans ce village qui est le tien ?

Le Comité des Fêtes recrute, si tu as besoin de plus d'informations, prends contact :

- par téléphone au 06.14.97.40.74 ;
- par e-mail sur mazeres31fete@gmail.com ;
- sur la page Facebook « Comité des Fêtes Mazères-sur-Salat ».



N'hésites pas, on t'attend le :

Samedi 26 Mars à 17 h à la Mairie pour l'Assemblée Générale et l'élection du nouveau bureau !

Conseil Départemental : Première Assemblée Citoyenne

C'est quoi ? : une instance permanente de débat et de concertation.

Pour quoi faire ? : construire et produire collectivement des avis et des propositions à l'assemblée départementale sur les politiques départementales

Qui peut participer ? Tous (tes) les citoyen(nes) de plus de 18 ans, domicilié(es) en Haute-Garonne (exceptés les élus titulaires d'un mandat électif et les agents territoriaux du Conseil départemental de la Haute-Garonne.)

162 citoyen(nes) : 6 membres par canton (3 femmes et 3 hommes) tirés au sort parmi les

volontaires. L'engagement est de deux ans.

L'assemblée citoyenne se réunira en moyenne 4 samedis par an ainsi que quelques réunions en soirées en présentiel ou en visio.

Calendrier :

- du 5 février à juin 2022 : appel à volontariat
- Fin juin 2022 : tirage au sort des membres de l'assemblée citoyenne
- Octobre 2022 : installation de l'assemblée citoyenne

Renseignements : dialogue.citoyen.fr ou 05.34.33.15.22 ou 05.34.33.34.42.

Inscriptions : dialoguecitoyen.haute-garonne.fr

Découvrez « QJ » le nouveau QG des jeunes du Comminges

Il s'agit d'un lieu d'accueil pour tous les jeunes de 11 à 17 ans mis en place par l'APEAI.

Le quartier jeune « QJ » se déplace à compter du 21 février 2022 . L'objectif est de développer l'éducation à la citoyenneté et sensibiliser les jeunes au développement durable à travers un accès simplifié aux activités culturelles, éducatives et sportives proposées par l'APEAI.

Un endroit sera aménagé avec :

- des ateliers spécifiques (NERF/Justdance/ Graffiti/ Retro-Gaming...)
- Un espace détente (jeux de société, baby-foot, mangas, BD, activités manuelles ...)
- Un espace multimédia (ordinateurs, internet, TV, Ps4...)

- Une équipe de 1 ou 2 animateurs jeunesse.

Calendrier du mois de mars :

◇ Mercredi 9 : de 16h à 19h atelier Baby foot à Cassagne, gratuit

◇ Mercredi 16 : de 16h à 19h, atelier Baby-foot à Aspet, gratuit

◇ Mercredi 23 : de 16h à 19h, atelier Baby-foot à Arnaud Guilhem, gratuit

◇ Samedi 26 : sortie Stade Toulousain, tarif 13.50 € à 20.50 €

◇ Mercredi 30: intervenant VTT à Arbas, tarif 13.50 € à 20.50 €

Plus d'informations aux 06.79.22.58.21 ou par mail : apeaijeunesse@gmail.com

Contact GAUTHIER Renaud

Musée RIZLA +

L'assemblée générale est convoquée le dimanche 13 mars à 10H—salle du bas mairie de Mazères.
 Ordre du jour : bilan d'activité et perspectives, bilan financier, renouvellement du bureau.
 Y sont cordialement invitées toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire ouvrière de la vallée du Salat en général et en particulier à la conservation de celle des papeteries RIZ LA+.
 Elle se terminera par un repas au restaurant de MAZERES. Réservation au 0609204340-



L'association du musée du papier est en deuil.

Un membre éminent de l'équipe fondatrice de l'association, **Yvette Feuillerat** nous a quitté.

Une foule nombreuse et recueillie l'a accompagnée jusque dans ce cimetière de Cassagne, son village. Cette maladie insidieuse des années 2020, l'a enlevée à l'affection des siens et de tous ses amis. De son passé professionnel, vieux de 30 années passées au service des papeteries LA+, à son engagement permanent à faire vivre la mémoire ouvrière dans le cadre des activités du Musée du Papier, Yvette a mis tout son cœur, sa compétence, son dévouement.

Entrée en 1963 aux papeteries, dès 1964 elle sera à l'ouverture de la Nouvelle Unité Cahiers pour achever en août 1995 son parcours professionnel d'agent de maîtrise responsable de la fabrication cahiers. Ses collègues rapportent l'image positive, son sens du bien qu'elle y laissera .

Cette image chevillée au corps de l'Usine, Yvette la conservera en participant activement à l'opposition de sa fermeture. Sa présence au sein du comité de soutien des salariés, aux divers rassemblements en atteste.

Il en fut de même lors des rencontres qui précédèrent fin 2016 la création de l'Association du musée du papier RIZ LA+. Au sein de l'équipe, ses connaissances, sa volonté de faire vivre cette histoire vécue furent un précieux concours. Inlassablement pendant 6 années elle animera avec passion l'accueil des visiteurs, l'aménagement des vitrines d'exposition, l'organisation des expositions.

C'est avec enthousiasme qu'elle participera fin 2020 à l'initiative des Archives Départementales 31 pour enregistrer la mémoire d'anciens salariés de l'usine, avant d'en persuader d'autres de la suivre. Ces derniers temps, chaque rencontre donnait lieu à un échange sur ce passé, mais aussi sur ce qu'il fallait poursuivre.

Nous nous souviendrons toujours de cette présence rayonnante, attachante et simple à la fois : difficile d'oublier ces moments d'échanges et d'émotions partagées.

A sa fille Gisèle et Alain, à leur famille nous adressons nos sincères condoléances et amitiés.

PS- Le samedi 16 octobre les archives départementales 31 et le Musée du Papier organiseront une journée dédiée à la mémoire ouvrière du site papetier, avec entre autres la restitution audio visuelle des témoignages recueillis.



MCS PETANQUE

Avec les beaux jours qui reviennent, nos amis pétanqueurs vont pouvoir « enfin » se retrouver pour taquiner le cochonet et animer le bord du Salat.

Nicolas Arillo et son équipe sont déjà sur les startings blocks pour leurs prochaines journées et vous attendent pour les encourager :

Les deux prochaines dates à retenir :

- Samedi 5 mars à 9h00 : 2^{ème} tour qualificatif Triplettes Masculines.
- Samedi 19 mars à 9h00 : 2^{ème} tour qualificatif Tête à Tête Masculins et doublettes Féminines.

Stop aux déjections canines

Même si certains pensent que cela porte bonheur, et que ce soit dans l'herbe ou sur les trottoirs, il n'est jamais très agréable de marcher dedans.

Alors lorsque vous sortez avec votre ami à quatre pattes, pensez à prendre un petit sac pour ramasser !



Temp'O Cagire

Le printemps arrive et avec lui les nouveaux projets. En septembre nous avons démarré une batucada, ensemble de percussions brésiliennes. L'ensemble TOCA SAMBA est désormais prêt et motivé à participer aux animations locales. Vous avez un événement prévu ce printemps ? Les activités habituelles continuent !

A Mazères sur Salat nous proposons des séances et cours le mercredi après-midi :

- **Éveil musical 3/6 ans**
- **Éveil à la guitare 6/7 ans**
- **Cours de guitare enfants dès 7 ans**
- **Cours de guitare adultes**

Les séances à Couret ont toujours lieu le lundi après l'école et le mardi, après l'école à Saleich.

Cette saison est rythmée par les stages de musique.

Les sessions printanières démarrent bientôt.

Nous souhaitons donner l'accès à l'éducation musicale au public le plus large possible sur tout notre territoire, c'est pour cela que nous proposons **les stages découvertes** dans plusieurs villages.

19 mars et 11 juin à Mazères

16 avril à Couret

21 mai à Saleich

L'inscription est nécessaire et les places sont limitées.

Tout au long de cette saison

notre intervenant est présent dans les écoles du secteur afin d'accompagner les enseignants et écoliers dans la réalisation de leurs projets musicaux. Ils sont nombreux ! Mini orchestre, batucada, musique de film, émotions... et le printemps arrive avec les nouvelles classes.

La communauté de communes a fait également appel à notre association afin d'animer un cycle de lectures musicales sur le thème de l'hiver auprès de la toute petite enfance dans les crèches et Relais d'Assistants Maternelles.

C'est une grande satisfaction de pouvoir participer à l'éveil culturel et participer au développement de la sensibilité musicale des enfants. Nous remercions les élus, enseignants, éducateurs et animateurs qui le rendent possible. Merci à eux.

Nos séances hebdomadaires sont ouvertes à tous et peuvent accueillir des nouveaux participants.

Temp'O Cagire

Tél. 06 77 16 22 33

Mail: tempo.cagire@gmail.com

Facebook : [@tempocagire](https://www.facebook.com/@tempocagire)



MCS Montagne

Sorties du mois :

➤ **Samedi 5** : sortie raquettes départ 8h , responsables Nadine Sirgue 07.81.12.57.30 et Bernard Cottet 06.11.12.29.00.

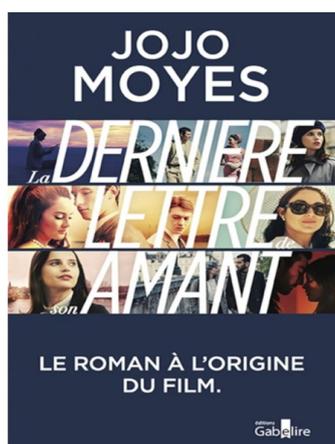
➤ **Mercredi 16** : sortie raquettes, départ 8h, responsables Nicole Pujol Galy

06.85.24.25.56, Jean-Michel Cazabet 06.73.55.34.87.

➤ **Dimanche 27** : sortie raquettes, départ 8h, responsables Robert Calvayrac 06.78.19.03.07 et Marie-Christine Baillon 06.88.09.49.70.

Infos médiathèque municipale

Le fonds imprimé de la médiathèque a été renouvelé. Vous pouvez dès à présent découvrir cette nouvelle sélection.



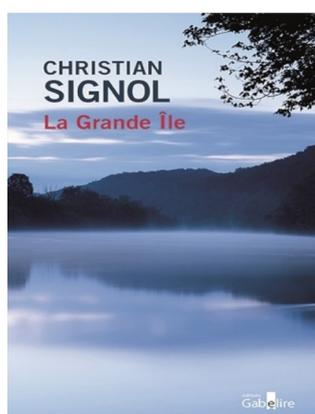
NOUVEAUTE :
"La dernière lettre à son amant"
de Jojo Moyes

Depuis son accident de voiture, Jennifer a perdu la mémoire et vit paisiblement avec son mari dans sa maison située sur la Riviera. Mais un jour, elle retrouve les lettres de son amant. Quarante ans plus tard, Ellie, qui vit une passion amoureuse avec un homme marié, met la main sur cette correspondance.

Rayon adulte - gros caractères



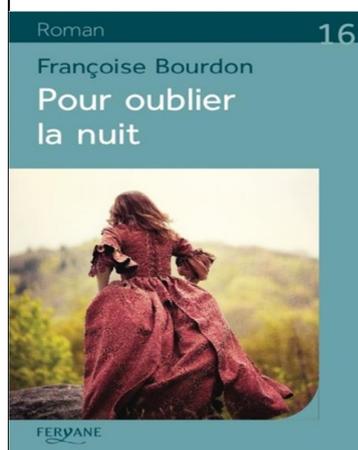
Médiathèque municipale
7, rue des figuiers 3260 MAZERES SUR SALAT
05 61 97 48 22 /mazerres-media@wanadoo.fr



NOUVEAUTE :
"La grande île"
de Christian Signol

La famille de Bastien habite au bord de la rivière. Il vit sur une île de la Dordogne avec son frère Baptiste et sa soeur Paule, des instants heureux à l'écart du monde. Mais le départ au loin de Baptiste marque la fin de l'harmonie familiale. Paule suit l'homme qu'elle aime, ce qui mine leur mère Albine. Seul Bastien, toujours attaché aux lieux de son enfance, revient pour épauler son père.

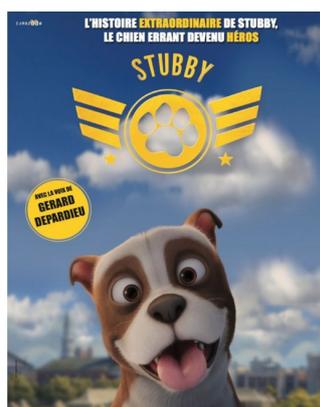
Rayon adultes - gros caractères



NOUVEAUTE :
"Pour oublier la nuit"
de Françoise Bourdon

Née sous la Régence, la petite Julie demeure avec son père dans le domaine ancestral des Ségurat, maîtres faïenciers à Moustiers-Sainte-Marie en Haute-Provence. Déjà affectée par le décès de sa mère Livia en 1720, la jeune femme apprend à 20 ans le destin tragique de cette dernière, livrée au bon vouloir d'aristocrates peu scrupuleux. Elle se met alors en quête de vengeance.

Rayon adulte - gros caractères



Coups de coeur :
Stubby

Le destin incroyable de Stubby, chien errant recueilli par John R. Conroy sur le campus de Yale où le soldat s'entraînait avec les troupes US avant de rejoindre les alliés lors de la Grande Guerre. John embarque clandestinement son protégé sur l'USS Minnesota, et les voilà voguant vers la France pour participer au combat.

au rayon vidéo enfant (8ans et+)

BCM TENNIS

Le beau début d'année du BCM TENNIS

Le Bouspens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes.

En Challenge du Comminges, l'équipe 1 Hommes finit première de poule, félicitation à Régis Bouchet, Jérémy Damian, Maxime Cellier, Jean-Luc Pizzato et Cédric Rey.

En Tribu Caisse d'Épargne, l'équipe 15/16 ans Garçons finit 1ère de poule. Malo et Mael Velasquez, Mati Legrix, Alexandre Rey et Hugo Chourre composaient cette équipe.

En Challenge Laffont, l'équipe 1 Hommes finit quatrième, félicitation tout de même à Marc Faggionato, Fabrice Palazzi, Arnaud Signol, Louis Greil, Léo Pinel et Malo Velasquez.

De début mars à mi-mai, 3 équipes hommes seront engagées en championnat Régional caisse d'épargne, une équipe + 55 ans homme en

challenge de Beaumont et diverses équipes jeunes en tribu caisse d'épargne, Coupe du Cagire et en trophée de la Garonne.

Quelques dates importantes de la saison si la situation nous le permet : le tournoi Adulte aura lieu du 23 avril au 7 Mai 2022 avec TMC Dames le 30 Avril et 1^{er} Mai, le tournoi Jeunes Magic Circuit du 20 au 27 août 2022 avec rassemblements du 20 au 21 Août 2022, mise en place de stages durant les vacances scolaires et durant l'été.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Bouspens Cassagne Mazères Tennis », Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Invitation pour la jeunesse mazérienne

Le samedi 5 mars à 17 h 00 à la mairie, nous invitons les jeunes mazériens entre 12 ans et 18 ans à un goûter « constructif » dans le but d'échanger et de mettre en place des actions dans la commune.

Comme par exemple :

- un projet de street art
- la construction d'un city stade /skate park
- la construction d'une buvette en bambou,
- la venue d'un food truck
- des jeux/ défis sportifs pour la fête locale...

La vie reprend, à nous tous d'en prendre part. Venez nombreux, on compte sur vous !

LES APARTÉS

Bienvenue à Laetitia Boyault qui rejoint l'équipe particulier de la voix de l'acteur. Chaque groupe découvre le potentiel de sa voix, et selon les âges, des jeux de diction, de timbre, et de respiration.



Cérémonies du 19 mars

Les commémorations à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc auront lieu le :

**Samedi 19 mars à 11h30
à la stèle du Pré Commun**

Nouvelles du RPI

FEVRIER 2022

Encore de belles et touchantes réponses à nos cartes de vœux faites en janvier avec l'APEAI et l'école.

« Je suis seul chez moi et mis à part mon aide ménagère qui vient tous les deux jours et mon infirmière tous les jours, je ne vois personne. Heureusement j'ai un chien que j'ai adopté à la SPA de St Gaudens et deux canaris, mais la solitude est dure à supporter principalement le soir. Travaille bien à l'école et écoute tes parents . »

« Comme vous j'espère la fin du COVID, afin que nous puissions vivre avec plus de liberté. »

« A mon tour je te souhaite une bonne et heureuse année pour toi et tes copains. Je joins à ma lettre ces quelques bonbons que tu voudras bien partager avec tes copains. »

« merci pour votre gentille carte. Je suis heureuse de voir que les jeunes enfants n'oublient pas les papis et les mamies. »

Nous avons été très heureux de recevoir ces lettres et les enfants se sont régalés avec les bonbons.

LE MOYEN AGE

Nous avons fait un voyage dans le temps pour nous arrêter pendant quelques semaines au temps des chevaliers, des seigneurs et des châteaux forts. Nous avons découvert des personnages de l'histoire : Clovis et Charlemagne, la société médiévale : les seigneurs, les paysans, les chevaliers et le clergé.

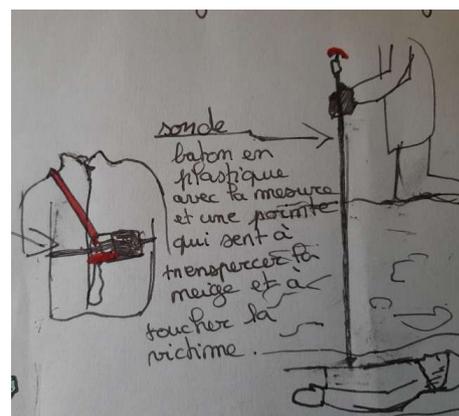
Nous avons aussi écrit nos prénoms en lettrines du Moyen Age, inventé nos blasons, créé un château fort en aquarelle à la manière de Klee et pratiqué la technique des vitraux.



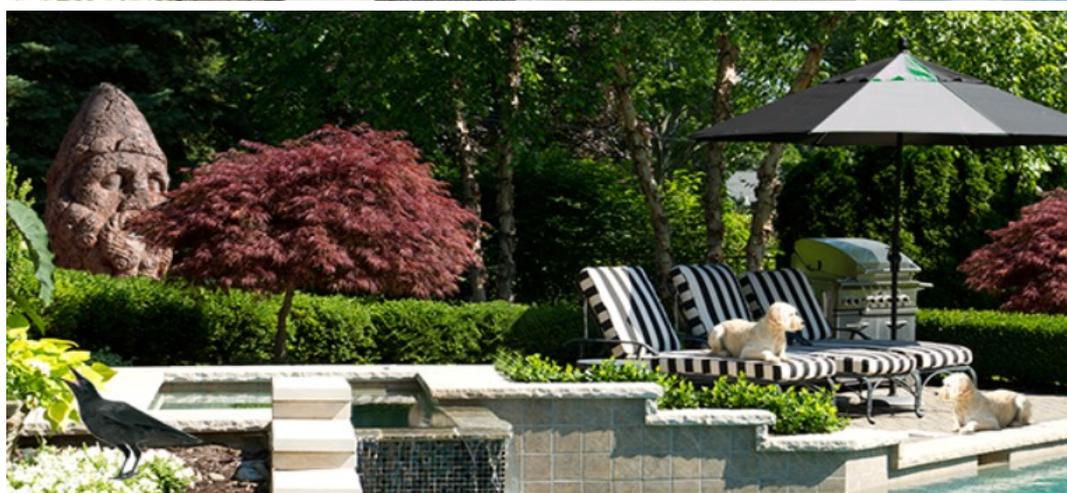
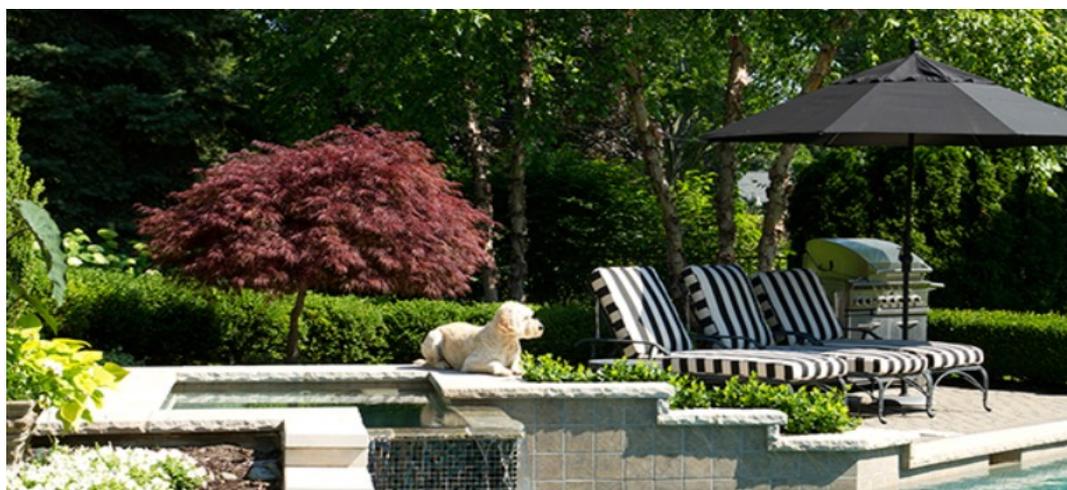
Nouvelles du RPI (suite)

JOURNEE AVEC LA POLICE DE HAUTE MONTAGNE ET LA MAIF

Jeudi 17 février, quatre policiers de haute montagne et deux représentants de la MAIF sont venus à l'école pour former les enfants à la sécurité en montagne. Des thèmes très variés ont été abordés : les équipements obligatoires nécessaires à la pratique du ski, les bonnes attitudes d'un skieur, les risques liés à ces activités, le travail des secouristes et de la police de haute montagne.



Jeux des 8 erreurs



Roses de lasagnes chèvre épinard



Ingrédients : 8 Pers

Temps de préparation 40 minutes

Temps de cuisson 20 minutes

- 500g de lasagnes fraîches
- 30 g de Beurre
- 50 g de parmesan rapé
- Sel poivre
- 750 g d'épinards

1. Faire tomber les épinards dans le beurre. Saler, poivrer lorsqu'il ne reste plus de liquide dans la casserole.
2. Couper les feuilles de lasagnes en 2 dans le sens de la longueur.
3. Tartiner les pâtes fraîches de fromage de chèvre puis recouvrir d'un peu d'épinards. Rouler la lasagne sur elle-même puis placer dans un moule à muffins. Faire de même avec le reste des ingrédients puis saupoudrer de parmesan.
4. Enfourner pour 20 minutes de cuisson à 200°C (thermostat 6-7).

Carrot cake

- 250 grammes farine T45
- 3 oeufs
- 200 grammes cassonade sucre roux de canne
- 1 sachet levure chimique 11g
- 250 grammes carottes 4 petites
- 10 centilitres huile de pépins de raisin
- 1 cuillère à café arôme vanille
- 1 cuillère à café rase cannelle
- 1 pincée sel



Glaçage

- 120 grammes St Môret ou Philadelphia
- 40 grammes beurre demi-sel ici (doux possible)
- 80 grammes sucre glace
- 2 cuillères à café jus de citron

1. Eplucher et râper la carottes . Il faut obtenir 170g de carottes râpées.
2. Préchauffer le four à 180°C, chaleur tournante.
3. Fouetter les oeufs et le sucre et faire blanchir et doubler de volume (au robot, vitesse maximale 3 minutes).
4. Arrêter le robot, ajouter le sel, la vanille, la cannelle, fouetter vitesse moyenne 1 minute). Arrêter le robot, ajouter la farine et la levure. Fouetter encore en vitesse moyenne 1 minute. Enfin ajouter l'huile. Fouetter encore 1 minute vitesse moyenne.
5. Ajouter les carottes (170g de carottes râpées), mélanger délicatement avec une maryse.
6. Beurrer un moule à cake (je choisis un moule plutôt petit en longueur mais assez large, 24 cm sur 12 cm) et verser la pâte.
7. Enfourner 55 minutes (la cuisson pourra varier selon la taille du moule, elle pourrait être plus courte pour un moule moins large que le mien, dans ce cas : vérifier la cuisson à l'aide d'un cure-dent à partir de 45 minutes de cuisson).Mettre alors le beurre du glaçage à température ambiante pour bien le ramollir.
8. Dès la fin de cuisson démouler immédiatement en renversant le moule sur le côté.Placer le carrot cake sur une grille pour le refroidir totalement (2h30 pour celui-ci). Pendant ce temps préparer le glaçage qui devra reposer au frais pour figer.

Glaçage: Dans le bol du robot pâtissier, mettre le St Môret, le beurre mou, le sucre glace et le jus de citron. Fouetter en démarrant vitesse lente et augmenter progressivement la vitesse jusqu'à vitesse maximale. Fouetter jusqu'à obtenir un mélange homogène. Si toutefois le mélange n'est pas très lisse et que le beurre reste en petits morceaux, mixez avec un mixeur plongeant jusqu'à obtenir un beau glaçage lisse. Verser dans un bol et placer au réfrigérateur (2h minimum).

Dressage :

Poser le cake sur le plat de service. Recouvrir le carrot cake du glaçage au St Môret à l'aide d'une spatule. Décorer de quelques zeste d'orange. Placer 2 heures minimum au réfrigérateur pour figer à nouveau le glaçage (celui-ci est resté 2h30 au frais avant de servir).

MAIRIE	Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 15 h à 18 h 30 - Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazereres2@wanadoo.fr Tél du Maire : 06.70.30.83.21 Nouveau site internet : www.mazereres-sur-salat.fr Service scolaire : 05.61.97.48.22												
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h												
MEDIATHEQUE	Mercredi 9 h - 10 h ; 12 h - 12 h30 et samedi : 10 h à 12 h - Standard Mairie												
COMMUNAUTE DE COMMUNES	Accueil : 05.61.98.49.30												
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17												
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15												
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-	Ouverture les lundis et jeudis de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01												
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.80.70 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi et matin sur RDV.												
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31												
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333												
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80												
DECHETTERIES	<ul style="list-style-type: none"> • Mane : - du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h • Saint-Martory : - mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-18h - jeudi : 14h-18h 												
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646												
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30												
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h à la Maison des Solidarités à Salies - Tél : 05.61.899500												
M.S.A.	Permanences téléphoniques MSA Midi-Pyrénées Sud au 05.61.10.40.40												
SERVICES DE SANTE A MAZERES	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>Médecin Dr FAURE</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.48.59</td> </tr> <tr> <td>Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>VIALAS, Infirmier</td> <td style="text-align: right;">06.81.68.19.01</td> </tr> <tr> <td>Allo Fred Taxi (conventionné)</td> <td style="text-align: right;">06.28.77.18.25</td> </tr> </table> déplacements privés et médicaux 24h/24 et 7j/7	Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59	Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric	05.61.97.46.08	VIALAS, Infirmier	06.81.68.19.01	Allo Fred Taxi (conventionné)	06.28.77.18.25				
Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59												
Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric	05.61.97.46.08												
VIALAS, Infirmier	06.81.68.19.01												
Allo Fred Taxi (conventionné)	06.28.77.18.25												
PHARMACIES DE GARDE	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>06.03 : Ph. Castan</td> <td>Boussens</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.00.04</td> </tr> <tr> <td>13.03 : Ph. Cazelles</td> <td>Martres</td> <td style="text-align: right;">05.61.98.80.13</td> </tr> <tr> <td>20.03 : Ph. Du Salat</td> <td>Mazères</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>27.03 : Ph. Des trois tours</td> <td>Aurignac</td> <td style="text-align: right;">05.61.98.90.11</td> </tr> </table>	06.03 : Ph. Castan	Boussens	05.61.90.00.04	13.03 : Ph. Cazelles	Martres	05.61.98.80.13	20.03 : Ph. Du Salat	Mazères	05.61.97.46.08	27.03 : Ph. Des trois tours	Aurignac	05.61.98.90.11
06.03 : Ph. Castan	Boussens	05.61.90.00.04											
13.03 : Ph. Cazelles	Martres	05.61.98.80.13											
20.03 : Ph. Du Salat	Mazères	05.61.97.46.08											
27.03 : Ph. Des trois tours	Aurignac	05.61.98.90.11											
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966: <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 												



MARS 2022

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9	28	1	● 2	3	4	5	6 
10	7	8	9	◐ 10	11	12	13
11	14	15	16	17	◑ 18	19	20 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">printemps</div>
12	21	22	23	24	◑ 25	26	27 
13	28	29	30	31	1		

Mes notes : _____

Rassemblement du 27 février 2022 pour la paix

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous sommes rassemblés ce matin pour dire :

NON À LA GUERRE ! STOPPEZ CETTE FOLIE ! NOUS VOULONS LA PAIX !



Partout en France des initiatives de rassemblements, de manifestations s'organisent ainsi qu'en Europe !

Des manifestations s'organisent également en Russie où le peuple dit non à la guerre, elles sont durement réprimées par la police de Poutine.

Les peuples ne veulent pas la guerre ils n'y ont aucun intérêt, aucun intérêt pour l'avenir de l'humanité !

Nous sommes réunis aujourd'hui pour dire non à la guerre pour affirmer notre volonté de paix en Europe et dans le monde. Ce que l'on pouvait redouter est arrivé, le pire ! Vladimir Poutine a ordonné à l'armée russe d'entrer sur le territoire ukrainien sans que rien ne le justifie.

Le président russe, son gouvernement et ses soutiens sont les uniques responsables car ils ont décidé au mépris absolu des règles du droit international de déclencher la guerre ! La guerre est là en Europe près de chez nous ! L'ensemble du continent Européen fut le champ de bataille de la Première et Deuxième guerre mondiale. Des millions de morts, de blessés, de mutilés civils et militaires. Nous disons plus jamais ça ni en Ukraine ni dans aucun autre pays Européen ou dans le monde. Il faut que les dirigeants européens empêchent toute escalade du conflit et soit force de propositions pour mettre autour de la table les dirigeants Ukrainiens et Russes.

Les livraisons d'armes ne peuvent contribuer qu'à l'escalade et à la guerre totale c'est la diplomatie le dialogue qui doivent être la priorité !

Ce désastre aurait pu être évité. L'histoire jugera mais il est indispensable de protéger les populations civiles.

Nous sommes solidaires du peuple ukrainien qui va payer le plus lourd tribut. Dans l'immédiat c'est l'urgence humanitaire qui doit s'organiser. La France l'Europe doivent assistance, accueil aux ukrainiennes et ukrainiens qui fuient les bombardements. C'est la première action que l'Union Européenne doit mettre en place : la solidarité ! Il faut obtenir un corridor humanitaire pour les populations civiles pour les protéger les accueillir en dehors des zones de combat.

Les populations en Ukraine, en Europe, en Russie vont souffrir de ce conflit qui risque de s'embraser. Il y aura les morts, les blessés, les déplacés, les destructions mais aussi l'aggravation des conditions de vie avec l'augmentation des prix des céréales, de l'agro-alimentaire, de l'énergie, des carburants.

Nous choisissons la voix du dialogue et de la paix. Il existe des solutions diplomatiques à la crise. Nous dénonçons les jeux géopolitiques à l'œuvre tant de la part de la fédération de Russie, de l'union européenne, des États-Unis. Nous demandons à tous les responsables politiques d'arrêter de suivre la logique militaire et de faire prévaloir l'aspiration des peuples à la paix. Tous les peuples sans exception qui sont confrontés à une crise globale climatique sanitaire sociale frappant les plus pauvres les plus fragiles n'ont rien à gagner à une nouvelle guerre !

Les priorités pour les peuples et l'avenir de l'humanité se nomment : Paix, climat, justice sociale, réalisation des droits humains, désarmement.

La paix n'est pas et ne peut pas être seulement l'absence de guerre c'est surtout une conception du développement dans toutes ses dimensions ce sont les conditions de ce que les Nations unies ont appelé dès 1994 une sécurité humaine.

C'est la satisfaction des besoins sociaux, la lutte contre les inégalités et les injustices, le respect des indépendances, la maîtrise des choix nationaux, la coopération, la solidarité nécessaire face aux nouveaux défis mondiaux. Construire la paix c'est construire un autre monde une autre Europe une autre configuration des relations internationales. C'est construire les conditions de la sécurité internationale, sociale, écologique, civile, humaine...

C'est la vision de nouvelles relations internationales. C'est un combat des peuples et des Citoyens de tous les instants.

Un monde de Paix et de sécurité pour les peuples suppose des engagements prioritaires et cruciaux. Je pense en particulier au désarmement nucléaire comme pour toutes les armes de destructions massives.

L'heure est à la mobilisation citoyenne de masse de toutes et tous les démocrates, les pacifistes, les humanistes pour refuser la guerre. Porter l'exigence et l'aspiration des peuples à la Paix.

Ensemble portons :

- l'exigence et l'aspiration des peuples à la paix
- un cessez le feu immédiat
- le retrait des troupes russes du territoire Ukrainien
- un règlement politique et diplomatique au conflit dans le cadre d'une conférence européenne de coopération et de sécurité.

Mesdames et Messieurs c'est ici devant ce monument érigé en 1922 il y a 100 ans que nous nous réunissons à chaque événement où nos valeurs, les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la démocratie, la laïcité la paix sont attaquées.

Mes pensées vont au peuple ukrainien, à ces femmes, à ces enfants, à ces hommes de toute génération qui subissent de façon dramatique les conséquences de la guerre et de toutes les exactions qui peuvent être perpétrées dans tous les conflits militaires. Ils n'ont rien demandé si ce n'est de vivre libre et en paix dans leur pays.

J'ai une pensée aussi pour toutes et tous les citoyens d'origine ukrainienne qui vivent en France confrontés à la guerre dans leur pays avec l'angoisse, la peur, la crainte du pire pour leurs familles et leurs amis, avec les difficultés de communication qu'ils rencontrent pour avoir de leurs nouvelles. Je les assure de notre solidarité, de notre amitié et nous serons à leur côté pour que triomphe la liberté et la paix. Soyons toutes et tous des résistants pour notre idéal de paix en Europe et dans le monde.

Poursuivons ce combat pour la paix !

Vive le peuple Ukrainien !

Vive la solidarité internationale !

Vive l'Europe !

Vive la France !





Mazères-sur-Salat, le 2 mars 2022

Jean Claude DOUGNAC

Maire

Solidarité avec le peuple Ukrainien !

L'invasion décidée par Vladimir Poutine constitue au mépris du droit international une violation majeure du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté cette agression qui menace la paix en Europe, condamne des populations à la tragédie et qui a déjà coûté trop de vies humaines.

Face à cette violence nous exprimons toute notre solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien alors que les combats s'intensifient et que l'escalade des violences se poursuit. Au-delà des réponses diplomatiques des autorités internationales et de l'Union Européenne, des sanctions sans précédent envers le pouvoir russe et son Président Vladimir Poutine, nous devons engager avec détermination toutes les actions de solidarité et de soutien à l'égard du peuple ukrainien.

La population civile ukrainienne paye un très lourd tribut à cette guerre. L'aide matérielle, le soutien sanitaire, humanitaire vers les populations locales doivent nous mobiliser.

Nous demandons à tous les responsables politiques de ne pas suivre une logique militaire et de privilégier la voie diplomatique. L'heure est à la mobilisation citoyenne de masse pour tous les démocrates, les pacifistes, les humanistes pour refuser la guerre, pour porter l'exigence et l'aspiration à la paix et mettre en place une chaîne de solidarité.

Je vous invite à participer à une réunion citoyenne le LUNDI 7 MARS à 18 h à la mairie de Mazères sur Salat pour constituer un collectif pour la paix en Ukraine, en Europe et dans le monde.

A cette occasion nous définirons ensemble les actions de solidarité à mettre en place.

Ensemble portons :

- un cessez le feu immédiat
- le retrait des troupes russes du territoire ukrainien
- un règlement politique et diplomatique au conflit dans le cadre d'une conférence européenne de coopération et de sécurité.
- l'exigence et l'aspiration des peuples à la paix dans le monde.

Le Maire

Jean-Claude DOUGNAC

